



APPEL A CANDIDATURES POUR LA COMMISSION NATIONALE D'AIDE ET DE CONTROLE DE GESTION

La Ligue Nationale de Handball (LNH) est l'institution chargée d'organiser, de gérer et de réglementer les compétitions professionnelles de handball masculin, auxquelles participent 32 clubs répartis dans 2 divisions, la Liqui Moly StarLigue (D1) et la ProLigue (D2).

Dans le cadre du renouvellement de ses commissions spécialisées, pour la période du 1^{er} juillet 2022 au 30 juin 2025, la LNH recherche des membres (H/F) bénévoles pour intégrer sa Commission Nationale d'Aide et de Contrôle de Gestion (CNACG).

MISSIONS PRINCIPALES :

- Assurer auprès des clubs professionnels une mission d'information, de conseil et de contrôle en matière de gestion administrative, juridique et financière ;
- Examiner et apprécier leur situation financière ;
- Prendre les mesures qui s'imposent afin de veiller à leur pérennité ainsi qu'au respect de l'équité et de la continuité des championnats professionnels.

FONCTIONNEMENT GLOBAL :

Suivi des clubs : accompagné par les services de la LNH (une Responsable du pôle Droit social et Contrôle de gestion et un Contrôleur de gestion), les membres de la CNACG assurent chacun le suivi régulier de 2 à 3 clubs de D1 et/ou de D2.

Fréquence des réunions :

- 3 à 4 réunions par saison (organisées le samedi) : septembre, décembre, mars, juin (cette dernière se déroulant sur 2 jours, vendredi et samedi).
- Conférences téléphoniques ou visioconférences occasionnelles, en fonction des besoins.

Entretien avec les clubs : au moins une fois par an, notamment à l'occasion de la réunion annuelle du mois de juin, lors de laquelle la CNACG vérifie que les clubs sportivement qualifiés pour participer au championnat de France de D1 ou de D2 la saison suivante, remplissent les critères financiers requis pour évoluer dans la division concernée.

COMPÉTENCES REQUISES / PROFILS RECHERCHÉS :

Comptables/Experts-comptables, Commissaires aux comptes, auditeurs, contrôleurs de gestion, chefs d'entreprise, directeurs financiers (H/F).

Bonne connaissance du milieu associatif, du mouvement sportif et de son organisation.

Disponibilité en particulier lors des périodes de réunions susvisées.

Incompatibilités : les membres de la CNACG ne doivent pas appartenir au Comité Directeur, au Conseil d'Administration ou Conseil de Surveillance d'un club membre de la LNH, ni en être gérant si le club est constitué sous forme d'EUSRL, ni en être Expert-comptable ou Commissaire aux comptes.

CANDIDATURE :

Toute personne intéressée pour faire partie de la CNACG est invitée à **retourner le formulaire de candidature ci-annexé (incluant une déclaration de liens d'intérêts) et y joindre son CV ainsi qu'une lettre de motivation succincte, au plus tard le 10 juin 2022** à l'adresse suivante : candidatures@lnh.fr.